



LYCÉE

NOTRE-DAME
CHALLANS

PROCÉDURE D'INSCRIPTION RENTREE 2026

• ÉTAPE 1 •

Remplir le formulaire de préinscription sur le site : <https://lycee-ndchallans.com/>



• ÉTAPE 2 •

Rendez-vous de préinscription avec votre enfant et un responsable pédagogique ([Apporter les bulletins de notes de l'année en cours lors du rendez-vous](#))

Rendez-vous en ligne (lien disponible sur notre site) :

<https://pro.calendoc.net/pro/4907/6286595810324>

• ÉTAPE 3 •

Entre le 16 et le 22 février :

Envoy des codes Ecoledirecte du lycée - Formulaire d'options à compléter (uniquement pour les 2GT).
Codes à ne pas perdre.

• ÉTAPE 4 •

Entre le 13 et le 17 avril :

Réception par mail de la lettre d'admission ou de la notification de mise en liste d'attente.
Procédure Ecoledirecte : téléversement des documents (livret de famille, carte d'identité, jugement en cas de séparation des parents, validation obligatoire des 2 parents en cas de séparation).

Paiement de l'acompte selon la classe ⁽¹⁾⁽²⁾

Démarches à effectuer sous 10 jours.

(1) Cette somme sera déduite de la facturation 2026-2027. Elle ne sera remboursée qu'en cas de redoublement de votre enfant.

(2) CAP, 3PMET : 50 €. Seconde, Première, Terminale : 100 €.

Tout dossier non complet sera placé automatiquement en liste d'attente.

• ÉTAPE 5 •

Après l'avis favorable du Conseil de classe du 3^{ème} trimestre, et l'envoi du bulletin du 3^{ème} trimestre (par mail à jdugue@lycee-ndchallans.com) vous recevrez la circulaire de rentrée en juillet 2026.

Toutes les données personnelles demandées sont traitées en conformité avec la RGPD.